#### **AVIS DES SOCIETES**

#### **ETATS FINANCIERS**

# La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR-

Siège social : Square Avenue de Paris -1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 mai 2013, accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes Mr Raouf MENJOUR et Mr Chiheb GHANMI.

#### BILAN AU 31/12/2012

			EVERGICE 2012	`	(chiffres arrondis en dinars)  EXERCICE  2011 (*)	
<b>ACTIFS</b>	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2012	2011 (*)  Montant net au 31/12/2011	
Actifs incorporels	9.1					
Concessions, brevets, licences, marques		1 742 653	1 345 731	396 922	706 508	
		1 742 653	1 345 731	396 922	706 508	
Actifs corporels d'exploitation	9.2					
Autres installations, outillage et mobilier		11 495 566	9 164 469	2 331 097	1 768 248	
		11 495 566	9 164 469	2 331 097	1 768 248	
<u>Placements</u>						
Placements immobiliers	9.3	20 097 668	3 812 806	16 284 862	16 563 682	
Placements dans les entreprises liées et	9.4					
participations		73 573 382	9 129 718	64 443 664	57 503 887	
Placements financiers						
Actions, autres titres à revenu variable	9.5.1	32 167 065	2 357 088	29 809 977	30 725 769	
Obligations et autres titres à revenu fixe	9.5.2	446 981 952	740 502	446 241 450	424 344 950	
Prêts	9.5.3	5 666 161	64 488	5 601 673	2 975 715	
Autres placements	9.5.4 9.6	48 435 445		48 435 445	45 156 205	
Créances pour espèces déposées auprès des	9.6	5 420 440		5 400 440	5 275 575	
entreprises cédantes		5 428 118	16 104 602	5 428 118	5 375 575	
		632 349 791	16 104 602	616 245 189	582 645 784	
Part des réassureurs dans les provisions	9.7					
techniques						
Provision pour primes non acquises		8 968 428		8 968 428	6 917 634	
Provision pour sinistres (non vie)		31 575 206		31 575 206	31 882 434	
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes						
(non vie)		974 180		974 180	923 238	
		41 517 814	0	41 517 814	39 723 306	
<u>Créances</u>						
Créances nées d'opérations d'assurance directe						
Primes acquises et non émises		15 474 023		15 474 023	14 208 631	
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	9.8.1	93 114 558	50 513 280	42 601 277	35 584 071	
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise		45.044.44			0 === 4.4	
d'assurance	9.8.2	17 966 418	4 181 017	13 785 402	9 755 463	
Créances nées d'opérations de réassurance	9.8.2	13 214 015	5 675 772	7 538 243	4 320 871	
Autres créances	7.0.5	7 173 452	267 037 <b>60 637 106</b>	6 906 414	8 031 173	
		146 942 465	60 637 106	86 305 359	71 900 210	
Autres éléments d'actif						
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse (*)	9.9.1	23 254 447		23 254 447	16 190 351	
Charges reportées	9.9.2	3 135 253		3 135 253	2 693 286	
Comptes de régularisation Actif	9.9.3	18 968 587		18 968 587	18 118 361	
Ecart de conversion		685 051		685 051	427 650	
		46 043 338	0	46 043 338	37 429 648	
TOTAL DES ACTIFS	1	880 091 628	87 251 908	792 839 720	734 173 703	
TOTAL DES ACTIFS		000 071 028	0/ 431 908	174 039 140	134 1/3 /03	

<sup>(\*)</sup> Les états financiers de l'exercice 2011 ont fait l'objet d'un retraitement pour des besoins de comparabilité

#### BILAN AU 31/12/2012

(chiffres arrondis en dinar				
CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF	NOTES	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011 (*)	
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou fonds équivalent		23 076 930	23 076 930	
Réserves et primes liées au capital		138 944 178	137 633 661	
Autres capitaux propres		121 930	121 930	
Résultat reporté		57 458 473	46 730 314	
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		219 601 511	207 562 835	
Résultat de l'exercice		15 308 047	16 082 007	
		13 300 047	10 002 007	
Total capitaux propres avant affectation	9.10	234 909 558	223 644 842	
PASSIF:				
Provisions pour risques et charges	9.11	1 058 000	3 010 144	
		1 058 000	3 010 144	
	0.42			
Provisions techniques brutes	9.12			
Provision pour primes non acquises		50 765 239	48 086 942	
Provision Mathématiques Vie		23 944 793	15 219 484	
Provision pour Sinistres à Payer Vie		4 608 790	4 052 111	
Provision pour Sinistres à Payer non Vie		377 709 888	346 118 612	
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices Vie Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices non Vie		256 009 8 346 541	214 007 6 942 998	
Provision pour égalisation et équilibrage		247 172	140 172	
Autres provisions techniques (non vie)		19 454 094	20 406 876	
ruties provisions termiques (non vie)		485 332 527	441 181 202	
	9.13			
	9.13			
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		20 042 942	15 656 406	
<u>Autres dettes</u>				
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	9.14.1	14 813 934	15 273 333	
Dettes nées d'opérations de réassurance	9.14.2	13 311 432	13 872 186	
Autres dettes	9.14.3	18 803 749	17 793 502	
		46 929 115	46 939 021	
Autres passifs				
Comptes de régularisation Passif	9.15.1	3 576 942	3 292 310	
Ecart de conversion		990 636	449 780	
		4 567 578	3 742 090	
Total du Passif		557 930 162	510 528 862	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF				
		792 839 720	734 173 703	

<sup>(\*)</sup> Les états financiers de l'exercice 2011 ont fait l'objet d'un retraitement pour des besoins de comparabilité

# L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2012

	NOTES	Opérations brutes 2012	Cessions et/ou rétrocessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011
Primes acquises					
Primes émises et acceptées	10.1	223 912 096	30 697 852	193 214 244	176 602 556
Variation de la provision pour primes non		2 (50 205	2 050 505	<2 <b>7 7</b> 20	4 402 004
acquises	-	-2 678 297 <b>221 233 799</b>	-2 050 795 <b>28 647 058</b>	-627 502 192 586 742	-1 402 081 <b>175 200 475</b>
		221 233 799	28 047 038	192 300 742	173 200 473
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	10.8	21 084 756		21 084 756	16 569 670
Autres produits techniques	10.7	3 690 354		3 690 354	4 120 502
Charge de sinistres	10.2				
Montants payés		-143 684 882	-9 450 418	-134 234 464	-140 257 306
Variation de la provision pour sinistres		-31 591 277	307 228	-31 898 505	-8 625 239
		-175 276 159	-9 143 190	-166 132 969	-148 882 544
Variation des autres provisions techniques	10.3	952 782		952 782	2 272 898
Participation aux bénéfices et ristournes	10.4	3 670 428	842 784	2 827 644	2 560 032
Frais d'exploitation	10.5				
Frais d'acquisition Variation du montant des frais d'acquisition		-13 253 039		-13 253 039	-10 117 835
reportés		441 967		441 967	491 587
Frais d'administration		-16 119 159		-16 119 159	-16 341 676
commissions reçues des réassureurs			-7 001 833	7 001 833	4 433 827
	_	-28 930 231	-7 001 833	-21 928 398	-21 534 098
Autres charges techniques	10.6	-14 164 221		-14 164 221	-11 803 598
Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		-107 000		-107 000	-25 000
résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		24 813 653	11 659 251	13 154 402	13 358 272

# L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2012

				(chiffres a	rrondis en dinars)
_	NOTES	Opérations brutes 2012	Cessions et/ou rétrocessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011
Primes					
Primes émises et acceptées	10.1	9 677 925	57 222	9 620 703	8 405 738
Produits de placements	10.8				
Revenus des placements		1 332 969		1 332 969	939 277
		1 332 969	0	1 332 969	939 277
Reprise de corrections de valeur sur placements		256 995		256 995	43 942
Profits provenant de la réalisation des					
placements et de change		192 607		192 607	46 420
		449 602	0	449 602	90 362
Autres produits techniques	10.7	1 077		1 077	2 339
Charge de sinistres	10.2				
Montants payés	10.2	-2 237 959		-2 237 959	-2 504 062
Variation de la provision pour sinistres		-556 679		-556 679	476 756
, po po po		-2 794 638	0	-2 794 638	-2 027 306
Variation des autres provisions techniques					
Provision d'assurance vie	10.3	-8 725 309		-8 725 309	-5 020 775
1 Tovision d'assurance vie	10.5	-8 725 309	0	-8 725 309	-5 <b>020</b> 775
Participation aux bénéfices et ristournes	10.4	-42 002		-42 002	-24 227
Frais d'exploitation	10.5	. === .=.		. === .= .	
Frais d'acquisition  Variation du montant des frais d'acquisition		-1 775 074		-1 775 074	-1 623 982
reportés Frais d'administration		-1 343 496		0 -1 343 496	-1 326 807
commissions reçues des réassureurs				0	0
		-3 118 570	0	-3 118 570	-2 950 789
Autres charges techniques	10.6	-246 141		-246 141	-205 513
Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt		-47 072		-47 072	-30 815
Correction de valeur sur placements		-364 951		-364 951	-191 588
Pertes provenant de la réalisation des					
placements		-39 961		-39 961	-41 589
		-451 984	0	-451 984	-263 992
Sous total (résultat technique de					
l'assurance et/ou de la réassurance vie)		-3 917 073	57 222	-3 974 294	-1 054 886

#### L'état de résultat arrêté au 31/12/2012

			(chiffres arrondis en dinars)
	NOTES	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		13 154 402	13 358 272
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie		-3 974 294	-1 054 886
Produits des placements	10.8		
Revenus des placements		31 283 076	30 332 553
Reprise de corrections de valeur sur placements		6 031 345	1 419 033
Profits provenant de la réalisation des placements		4 520 248	1 499 069
		41 834 669	33 250 656
Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt		-1 104 724	-995 109
Correction de valeur sur placements		-8 564 933	-6 187 063
Pertes provenant de la réalisation des placements		-937 842	-1 343 056
		-10 607 499	-8 525 227
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-21 084 756	-16 569 670
Autres produits non techniques		2 915 436	4 009 056
Autres charges non techniques		-929 444	-854 477
Résultat provenant des activités ordinaires		21 308 513	23 613 724
Impôts sur le résultat	10.14	-6 000 467	-7 531 717
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		15 308 047	16 082 007
Résultat net de l'exercice		15 308 047	16 082 007
Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		15 308 047	16 082 007

#### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2012

	(chittres a	rrondis en dinars
Désignation	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	228 532 379	203 288 183
Sommes versées pour paiement des sinistres	-135 411 552	-144 614 722
Encaissements des primes reçues (acceptation)	245 913	978 431
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-31 379	-357 339
Commissions versés sur les acceptations	-52 297	-262 34
Décaissements des primes pour les cessions	-26 485 897	-20 689 20
Encaissements des sinistres pour les cessions	6 054 708	5 833 44.
Commissions reçues sur les acceptations	5 161 695	3 668 51.
Commissions versées aux intermédiaires	-14 856 224	-13 313 82
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-21 418 213	-16 675 48
Variation des dépôts auprès des cédantes	0	-489 010
Variation des espèces reçus des cessionnaires	1 980 933	138 963
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-37 456 610	-59 802 528
Encaissements liés à la cession de placements financiers	8 016 052	43 578 90.
Taxes et impôts versés au trésor	-35 223 502	-30 874 52
Produits financiers reçus	31 222 179	29 442 86
Impôts sur les bénéfices	0	
Autres mouvements	9 229 937	4 752 073
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	19 508 122	4 602 392
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-904 277	-849 520
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	17 700	49 070
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	17,700	1,507.
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés	-9 366 498	-2 097 64
	-9 300 498	-2 097 04.
ou avec lien de participation	1 025 150	
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés	1 935 158	
ou avec lien de participation  Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	9 217 017	2 000 10
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-8 317 917	-2 898 10
That de desorette lies aux activités de linaitement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-4 126 109	-4 126 10
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-4 126 109	-4 126 109
Variation de trécorrais	7.0(4.00)	0.404.04
Variation de trésorerie	7 064 096	-2 421 817
Trésorerie au début de l'exercice	16 190 351	18 612 168
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23 254 447	16 190 35
*) Les états financiers de l'exercice 2011 ont fait l'objet d'un retraitement pour des besoi		

<sup>(\*)</sup> Les états financiers de l'exercice 2011 ont fait l'objet d'un retraitement pour des besoins de comparabilité

# TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES AU 31/12/2012

	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Engagements reçus		
Cautions reçues	4 170 244	3 706 057
Cautions agents généraux	1 023 500	367 500
TOTAL	5 193 744	4 073 557
Engagements données		
Cautions données	1 130 738	1 095 977
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	322 800	322 800
TOTAL	1 453 538	1 418 777

#### LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2012

#### 1- PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

- Dénomination sociale: Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- Capital social: 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- Siège social : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- Forme juridique : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- Activité : Assurance et Réassurance toutes branches
- Registre de commerce : B 17339 1996 Tunis
- Matricule fiscal: 0002388 P M 000
- **Réseau de production** : 12 succursales

183 Agents d'assurance

19 Courtiers

- **Effectif**: 640 employés

#### 2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2012 a connu les faits marquants suivants :

- Le déploiement du service « Auto service + » sur les régions du Nord, du Cap bon, du Centre et du Sud.
- Le développement des nouveaux produits « Dar Esslama » et « Trik Esslama »,
- La Poursuite du déploiement de la nouvelle signalétique de la société,
- La poursuite des travaux du projet refonte du système d'information,
- La poursuite de la mise en place de la cible organisationnelle,
- Un résultat net de 15,308 MD contre 16,082 MD en 2011,
- Un total Bilan de 792,840 contre 734,174MD l'année précédente,
- Des fonds propres avant résultat de l'ordre de 219,602 MD contre 207,563 MD en 2011,
- Une évolution des primes émises de 14 % atteignant 233,590 contre 205,735 MD en 2011.
- Une régression des règlements de sinistres de 1,615 MD soit 141,234 MD contre 142,849 MD en 2011,
- Une augmentation des produits nets des placements de 28 % soit 32,558 MD contre 25,491 MD en 2011.

#### **3-NORMALISATION COMPTABLE**

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

#### 4-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2012, se résument comme suit :

#### 4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

#### 4-2 Placements:

#### a- Les placements immobiliers:

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

#### **b**-<u>Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation</u>:

#### **b-1** Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

- Actions cotées : Cours moyen boursier du mois de décembre
- Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/N-1

- Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 31 Décembre

Les moins values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus values ne sont pas constatées.

#### b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

#### 4-3 Créances:

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

- \* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisés subrogées à l'entreprise d'assurance.
- \* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.
- \* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

#### 4-4 Les provisions sur créances :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extracomptables.

\* Les créances sur les assurés sont provisionnées par ancienneté :

- 2009 et antérieurs 100% -2010 50% -2011 20%.

- \* Les écarts positifs entre les soldes comptables et extracomptables sont provisionnés à 100%.
- \* les comptes courants des courtiers sont provisionnés à 100%.
- \* les comptes commissions dues anormalement débiteurs sont totalement provisionnés.
- \* Les créances contentieuses antérieures à 2011 sont totalement provisionnées.
- \*Les créances douteuses et les créances sur les agences fermées sont provisionnées en totalité.

\* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

- 2009 et antérieurs 100%
- 2010 50%
- 2011 20%.

#### 4-5 <u>Les primes acquises et non émises</u>:

Elles sont afférentes à l'exercice 2012 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir de la moyenne des émissions des quatre premiers mois relatifs aux trois derniers exercices.

#### 4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

#### 4-7 Autres éléments d'actif:

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

#### 4-8 Capitaux propres:

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

#### 4-9 <u>Provisions Techniques</u>:

Cette rubrique enregistre les provisions prévues par les normes comptables d'assurance et l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, l'arrêté du Ministre des Finances du 28/03/2005 et l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

#### a- Provisions pour primes non acquises:

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales font l'objet d'un traitement spécial.

<sup>\*</sup> Les soldes débiteurs des comptes cédantes non mouvementés depuis plusieurs exercices sont totalement provisionnés.

Les provisions PNA afférentes aux primes transports ont été ajustées pour tenir compte de la part des réassureurs.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative la provision est calculée suivant les taux de cession par branche.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

#### b-Provisions mathématique vie :

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Pour les contrats collectifs une actualisation a été effectuée conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009

#### c- Provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001.

Pour le calcul des IBNR de 2012 Automobile corporels, un abattement de 10% a été effectué au montant calculé par la méthode utilisée l'exercice précèdent avec un coût moyen calculé sur la base des exercices 2010,2011 et 2012.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

#### d-Provisions mathématiques des rentes :

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e-Provisions pour participation aux bénéfices:

La provision pour participation aux bénéfices enregistre l'engagement de la société qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ce, pour chacune des catégories d'assurances.

f- Provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

g-Provisions pour égalisation :

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

#### 4-10 Les revenus:

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

#### 4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants : l'effectif la masse salariale.

#### 4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

#### 4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

#### 4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quotepart des Co-assureurs.

Les sommes versés pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

#### 5- COMPARABILITE DES COMPTES:

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2012 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2011. Les soldes des avoirs en banque, CCP et caisse ont été présentés d'une manière compensée, un retraitement a été effectué pour le bilan de 2011 pour des besoins de comparabilité.

En effet en 2012 les avoirs en banque ont été présentés nets de découverts alors qu'ils figuraient parmi les autres passifs en 2011.

#### **6-CONTROLE INTERNE**

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'Audit pour l'année 2012 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

#### 7-LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE:

- Comité de réflexion sur la stratégie commune : composé de membres du conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- Comité d'audit : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- Comité de placement : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la direction financière, le comite arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

#### 8- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

# 9- NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens)

#### 9-1 Actifs incorporels

Les actifs incorporels s'élèvent au 31/12/2012 à 1 742 653 dinars contre 1 609 695 dinars au 31/12/2011 soit une variation de 132 958 dinars.

Les amortissements s'élèvent au 31/12/2012 à 1 345 731 dinars contre 903 187 dinars au 31/12/2011 soit une variation de 442 544 dinars.

Libellés		Valeur Brute au 31/12/2012	Amortissements au 31/12/2012	Valeur Nette au 31/12/2012	Valeur Nette au 31/12/2011
Droit au bail		41 000	41 000	0	0
Logiciels		1 598 403	1 270 565	327 838	706 508
Autes actifs (*)		103 250	34 166	69 084	0
	TOTAL	1 742 653	1 345 731	396 922	706 508

<sup>(\*)</sup> Les dépenses relatives à la nouvelle identité visuelle et signalétique extérieur de la STAR

#### 9-2 Actifs corporels d'Exploitation

Libellés		Valeurs	rs brutes Amortissements			aleurs brutes Amortissements			
	Au 01/01/2012	Acquisitio n	Cession	Au 31/12/2012	Au 01/01/2012	Dotation	Reprise	Au 31/12/2012	VCN AU 31/12/2012
Materiels de transport	746 403		46 678	699 725	291 831	139 945	46 678	385 098	314 627
MMB	1 824 415	161 236		1 985 651	1 610 534	58 928		1 669 462	316 189
AAI	4 560 632	530 128		5 090 760	4 068 169	129 826		4 197 995	892 765
Materiels Informatique	3 334 322	385 108		3 719 430	2 726 990	184 924		2 911 914	807 516
TOTAL	10 465 772	1 076 472	46 678	11 495 566	8 697 524	513 623	46 678	9 164 469	2 331 097

#### 9-3 Placements Immobiliers

121-114-	Valeur Brute	Amortissement	Valeur Nette	Valeur Nette
Libellés	au 31/12/2012	s et Provisions	au 31/12/2012	au 31/12/2011
Terrains	4 239 935		4 239 935	4 239 935
Constructions	15 739 433	3 794 506	11 944 927	12 205 583
Parts dans les societes à objet foncier	118 300	18 300	100 000	118 164
TOTAL	20 097 668	3 812 806	16 284 862	16 563 682

### 9-4 Placements dans les entreprises avec lien de participation

Libellés		31/12/2012	31/12/2011	Variation
Actions Cotées		67 613 873	58 982 384	8 631 489
Actions Non Cotées		5 959 509	5 963 259	-3 750
	Valeur brute	73 573 382	64 945 643	8 627 739
Provisions		9 129 718	7 441 756	1 687 962
	Valeur nette	64 443 664	57 503 887	6 939 777

# 9-5 Placements Financiers

#### 9-5-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Libellés		31/12/2012	31/12/2011	Variation
Actions Cotées		12 892 750	13 236 754	-344 004
Actions OPCVM		16 104 570	16 104 570	0
Actions Non Cotées		2 212 470	2 037 470	175 000
Actions étrangères		957 275	957 274	1
	Valeur brute	32 167 065	32 336 068	-169 003
Provisions		2 357 088	1 610 299	746 789
	Valeur nette	29 809 977	30 725 769	-915 792

#### 9-5-2 Obligations et autres titres a revenus fixes :

Libellés		31/12/2012	31/12/2011	Variation
Emprunts obligataires		88 579 452	84 412 952	4 166 500
Emprunts indivis		240 000	240 000	0
Placements bons de trésor		204 015 000	203 285 000	730 000
Placements BTA		154 147 500	137 147 500	17 000 000
	Valeur brute	446 981 952	425 085 452	21 896 500
Provisions		740 502	740 502	0
	Valeur nette	446 241 450	424 344 950	21 896 500

#### 9-5-3 Prêts

Libellés		au 31/12/2012	au 31/12/2011	Variation
Prêts au personnel		5 617 247	2 999 120	2 618 127
Prêts sur police vie		48 914	42 614	6 300
	Valeur brute	5 666 161	3 041 734	2 624 427
Provisions		64 488	66 019	-1 531
	Valeur nette	5 601 673	2 975 715	2 625 958

#### 9-5-4 Autres placements

Libellés	•	Valeur Brute au 31/12/2012	Valeur Brute au 31/12/2011	Variation
Dépôt auprès de la TGT		2 896 903	4 314 837	-1 417 934
Placements en devises		45 538 542	40 837 368	4 701 174
Autres dépôts		0	4 000	-4 000
	TOTAL	48 435 445	45 156 205	3 279 240

# 9-6 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés		Valeur Brute au 31/12/2012	Valeur Brute au 31/12/2011	Variation
Dépôts en garantie des PPNA		1 065 518	1 017 039	48 479
Dépôts en garantie des PSAP		4 362 600	4 358 536	4 064
	TOTAL	5 428 118	5 375 575	52 543

# 9-7 Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2012 de 1 794 508 DT par rapport à 2011 :

Libellés	Montant au 31/12/2012	Montant au 31/12/2011	Variation
Provision pour primes non acquises	8 968 428	6 917 634	2 050 794
Provision pour sinistres non vie	31 575 206	31 882 434	-307 228
Prov. pour part. des ass. aux bénéfices	974 180	923 238	50 942
TOTAL	41 517 814	39 723 306	1 794 508

# 9-8 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

#### 9-8-1 Créances nées d'opérations d'assurance directe

Libellés	Montant brut au 31/12/2012	Provision	Montant net au 31/12/2012	Montant net au 31/12/2011
Primes à annuler	-1 326 734		-1 326 734	-864 572
créances sur les assurés	55 044 800	14 862 870	40 181 930	34 117 214
créances contentieuses	32 798 435	31 466 849	1 331 586	220 415
Autres créances	6 598 057	4 183 561	2 414 496	2 111 015
TOTAL	93 114 558	50 513 280	42 601 277	35 584 072

#### 9-8-2 Créances nées d'opérations de réassurance

Libellés	Montant brut au 31/12/2012	Provision	Montant net au 31/12/2012	Montant net au 31/12/2011
Rétrocessionnaires	35 052		35 052	31 066
Cédants	4 779 020	3 439 540	1 339 480	1 133 772
Cessionnaires	8 399 943	2 236 232	6 163 711	3 156 033
TOTA	AL 13 214 015	5 675 772	7 538 243	4 320 871

#### 9-8-3 Autres Créances

Libellés	Montant brut au 31/12/2012	Provision	Montant net au 31/12/2012	Montant net au 31/12/2011
Personnel	194 233	198	194 035	133 874
Etat,orga.sécurité sociale	4 734 552		4 734 552	5 627 331
autres débiteurs divers	2 244 667	266 839	1 977 828	2 269 968
TOTAL	7 173 452	267 037	6 906 414	8 031 173

# 9-9 Autres éléments d'actif

#### 9-9-1 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Libellés		31/12/2012	31/12/2011	Variation
Avoirs en banque		27 348 964	21 211 551	6 137 413
Découverts (*)		-5 469 422	-5 970 967	501 545
CCP		1 362 436	941 784	420 652
Caisse		12 469	7 983	4 486
	TOTAL	23 254 447	16 190 351	7 064 096

<sup>(\*)</sup> les données de l'exercice 2011 ont fait l'objet d'un retraitement pour des besoins de comparabilité.

#### 9-9-2 Charges reportées

Libellés		31/12/2012	31/12/2011	Variation
Frais d'acquisition reportés		3 135 253	2 693 286	441 967
	TOTAL	3 135 253	2 693 286	441 967

#### 9-9-3 Comptes de régularisation Actif

Libellés	2012	2011	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	16 824 005	15 835 374	988 631
Estimation de réassurance	32 640	0	32 640
Autres comptes de régularisation			
charges payées d'avance	640 359	387 835	252 524
Autres produits à recevoir	944 047	1 295 117	-351 070
commissions à recevoir	527 536	600 035	-72 499
TOTAL	18 968 587	18 118 361	850 226

#### 9-10 Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	CAPITAUX PROPRES 2011 AVANT AFFEC TATION	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2012	CAPITAUX PROPRES 2012 AVANT AFFECTATION
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Réserves spéciales de Réeva	1 926 258				1 926 258
Autres réserves	8 702 898	1 310 517			10 013 415
Résultats reportés	46 730 314	10 728 159			57 458 473
Amortissements différés	-1 804 328				-1 804 328
Résultat de l'exercice 2011	16 082 007	-11 928 159	-4 153 848		0
Résultat de l'exercice 2012				15 308 047	15 308 047
TOTAL	223 644 842	110 517	-4 153 848	15 308 047	234 909 558

Les intérêts des prêts au personnel de l'exercice 2012 sont imputés au fond social (110 517 dinars).

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

#### 9-11 Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2012 à 1 058 000 dinars représentent des provisions pour litiges.

Pour la provision pour départ à la retraite, la société a abandonné en 2012 l'application de la norme IAS 19 suite à la conclusion d'un contrat d'assurance pour couvrir les indemnités de départ à la retraite.

#### 9-12 Provisions techniques brutes

Désignation	2012	2011	Variation 2012	Variation 2011
Prov.pour primes non acquises	50 765 239	48 086 942	2 678 297	-1 444 874
Prov.Mathématiques Vie	23 944 793	15 219 484	8 725 309	5 020 776
Prov.pour Sinistres à Payer Vie	4 608 790	4 052 111	556 679	-476 756
Prov.pour Sinistres à Payer non Vie	377 709 888	346 118 612	31 591 276	14 889 478
Prov.Mathématiques des Rentes	18 224 756	19 185 840	-961 084	-966 816
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices Vie	256 009	214 007	42 002	24 227
Prov.p/ Part.des Ass.aux Bénéfices non Vie	8 346 541	6 942 998	1 403 543	2 311 423
Prov pour Egalisation	5 172	5 172	0	0
Prov pour Egalisation décés	242 000	135 000	107 000	25 000
Prov pour risques en cours	1 229 338	1 221 037	8 301	-1 306 081
TOTAL	485 332 527	441 181 202	44 151 323	18 076 376

#### 9-13 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Libellés		Valeur Brute au 31/12/2012	Valeur Brute au 31/12/2011	Variation
Dépôts en garantie des PPNA		3 694 145	2 463 220	1 230 925
Dépôts en garantie des PSAP		16 348 797	13 193 186	3 155 611
	TOTAL	20 042 942	15 656 406	4 386 536

#### 9-14 Autres dettes

#### 9-14-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	2012	2011	Variation
Siége, agents d'assurances et succursales	2 692 761	2 446 881	245 880
Autres Créditeurs	12 121 173	12 826 452	-705 279
TOTAL	14 813 934	15 273 333	-459 399

#### 9-14-2 Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation		2012	2011	Variation
Rétrocessionnaires		447 058	685 264	-238 206
Cédants		6 532 118	6 241 382	290 736
Cessionnaires		6 332 256	6 945 540	-613 284
	TOTAL	13 311 432	13 872 186	-560 754

# 9-14-3 Autres dettes

Désignation	2012	2011	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	3 478 746	3 589 778	-111 032
Personnel	3 887 185	3 017 458	869 727
Etat, Organisme de sécurité sociale	4 497 400	3 632 072	865 328
Autres Créditeurs divers	6 940 418	7 554 194	-613 776
TOTAL	18 803 749	17 793 502	1 010 247

# 9-15 Autres passifs

# 9-15-1 Comptes de régularisation Passif

Désignation	2012	2011	Variation
Charges à payer	1 665 651	1 736 769	-71 118
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	7 886	3 171	4 715
Intérêts perçus ou comptabilisés d'avance	10 910	14 877	-3 967
Intérêts de retard des traites	143 757	125 851	17 906
Evaluation technique de réassurances	0	250 850	-250 850
Différence sur les prix de remboursements à perce	1 748 738	1 160 792	587 946
TOTAL	3 576 942	3 292 310	284 632

# 10- <u>NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT</u> (les chiffres sont exprimés en DT: Dinars tunisiens

#### 10-1 Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 202 834 947 DT en 2012 contre 185 008 294 DT en 2011, soit une variation nette 17 826 653 DT.

Libéllés	Opérations brutes 2012	Cessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011
Primes émises non vie	223 912 096	30 697 852	193 214 244	176 602 556
Primes émises vie	9 677 925	57 222	9 620 703	8 405 738
	otal 233 590 021	30 755 074	202 834 947	185 008 294

#### 10-2 Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 168 927 607 DT en 2012 contre 150 909 850 en 2011 enregistrant une évolution de 18 017 757 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes	Cessions 2012	Opérations nettes Opérations nettes		
Designation	2012	Cessions 2012	2012	2011	
Non vie					
Montants payés	143 684 882	9 450 418	134 234 464	140 257 305	
Variation de la PSAP	31 591 277	-307 228	31 898 505	8 625 239	
Total non vie	175 276 159	9 143 190	166 132 969	148 882 544	
Vie					
Montants payés	2 237 959		2 237 959	2 504 062	
Variation de la PSAP	556 679		556 679	-476 756	
Total vie	2 794 638	0	2 794 638	2 027 306	
	178 070 797	9 143 190	168 927 607	150 909 850	

#### 10-3 Variation des autres provisions techniques

Libéllés	2012	2011	variation
Non vie			
var.provisions mathématiques rentes	961 083	966 816	-5 733
var.provisions pour risques en cours	-8 301	1 306 082	-1 314 383
Total non vie	952 782	2 272 898	-1 320 116
Vie			
var.provisions mathématiques	8 725 309	5 020 775	3 704 534
Total vie	8 725 309	5 020 775	3 704 534

# 10-4 Participations aux bénéfices et ristournes

Libéllés	Opérations brutes 2012	Cessions 2012	Opérations nettes 2012	Opérations nettes 2011	
Non vie					
participations aux bénéfices payés	2 266 885	842 784	1 424 101	248 609	
provisions pour participation aux bénéfices	1 403 543		1 403 543	2 311 423	
Total non vie	3 670 428	842 784	2 827 644	2 560 032	
Vie					
participations aux bénéfices payés					
provisions pour participation aux bénéfices	42 002		42 002	24 227	
Total vie	42 002	0	42 002	24 227	

# 10-5 Frais d'exploitation

Libéllés		2012	2011	Variation
Non vie				_
Frais d'acquisition	-	13 253 039	10 117 835	3 135 204
Var.des frais d'acquisition reportés	+	441 967	491 587	-49 620
frais d'administration	-	16 119 159	16 341 676	-222 517
commissions reçues des réassureurs	+	7 001 833	4 433 826	2 568 007
Total non vie		21 928 398	21 534 098	394 300
Vie				
Frais d'acquisition	-	1 775 074	1 623 982	151 092
frais d'administration	-	1 343 496	1 326 807	16 689
commissions reçues des réassureurs	+			0
Total vie		3 118 570	2 950 789	167 781

# 10-6 <u>Autres charges techniques</u>

Libéllés	2012	2011	Variation
Non vie			
Autres charges techniques	- 14 164 221	11 803 598	2 360 623
Total non vie			
Vie			
Autres charges techniques	- 246 141	205 513	40 628
Total vie	246 141	205 513	40 628

# 10-7 <u>Autres Produits techniques</u>

Libéllés	2012	2011	Variation
Non vie			
Produits techniques <u>Vie</u>	3 690 354	4 120 502	-430 148
Produits techniques	1 077	2 339	-1 262
Total	3 691 431	4 122 841	-431 410

# 10-8 Produits et charges des placements

Désignation	2012	2011
Produits de placements		
Revenus des placements	32 616 044	31 271 830
Revenus des placements immobiliers	399 348	363 831
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes	26 397 282	24 871 217
Revenus des participations	5 054 787	5 071 394
autres revenus	764 627	965 388
Reprise de corrections de valeurs sur placements	6 288 341	1 462 975
Profits provenant de la réalisation des placements	4 712 855	1 545 490
TOTAL	43 617 240	34 280 295
Charges de placements		
Charges de gestion des placements	1 151 796	1 025 923
Corrections de valeurs sur placements	8 929 884	6 378 652
Pertes provenant de la réalisation des placements	977 804	1 384 645
TOTAL	11 059 484	8 789 220
Revenus nets	32 557 756	25 491 075

# 10-9 Ventilation des charges par nature

Désignation	2012	2011
salaires et compléments de salaires	17 881 956	15 195 847
charges sociales	6 572 518	5 450 711
autres charges	1 336 019	853 718
Total charges de personnel	25 790 493	21 500 276
Impôts et taxes	6 011 213	4 699 262
Autres frais généraux	6 072 213	3 899 025
Total des charges par nature	37 873 919	30 098 563

# 10-10 Charges de commissions

Désignation	2012	2011
commissions des agents d'assurances, courtiers et	15 293 255	14 108 230
bancassurances	13 293 233	14 108 230

# 10-11 <u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>



#### 10-12 Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	2012	2011
Total des charges affectées au compte technique Vie	3 522 629	3 327 391
Total des charges affectées au compte technique Non Vie	51 810 822	45 308 481
Frais de gestion des placements	718 185	598 732
TOTAL	56 051 636	49 234 604

#### 10-13 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 235 042 845 dinars, se présente comme suit :

Zones		Montant
NORD		176 863 889
CENTRE		44 743 199
SUD		13 435 757
	TOTAL	235 042 845

#### 10-14 Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	21 308 513
Réintégrations	13 718 381
Déductions	- 17 882 704
Résultat fiscal	17 144 190
Impôt sur les sociétés (35%)	-6 000 467
Résultat Net de l'exercice	15 308 047

#### 11-NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie a atteint au 31/12/2012 un montant de 23 254 447 dinars contre 16 190 351 dinars au 31/12/2011, soit une variation positive de 7 064 096 dinars.

Cette variation positive de trésorerie résulte principalement des flux de trésorerie liés à l'exploitation qui est de valeur de 19 508 122 dinars.

Les flux positifs provenant de l'exploitation sont de l'ordre de 290 443 796 dinars. Les flux négatifs provenant de l'exploitation sont de l'ordre de 270 935 674 dinars.

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2012, un flux de trésorerie net négatif de 8 317 917 dinars provenant, d'une part, de l'acquisition de titres de participations et d'immobilisations corporelles et incorporelles respectivement pour 9 366 498 dinars et 904 277 dinars et, d'autre part, de l'encaissement suite au cession des actions et d'immobilisations corporelles pour un montant 1 952 858 dinars.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2012, un flux de trésorerie négatif de 4 126 109 dinars provenant de la distribution des dividendes.

# 12-ANNEXES (EN DINARS)

#### ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	valeur brute	valeur nette	Juste valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	20 097 668	16 284 862	31 234 992
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	84 235 700	72 799 762	133 464 726
Parts d'OPCVM	21 504 747	21 453 880	22 992 055
Obligations et autres titres à revenu fixe	446 981 952	446 241 450	446 241 450
Prêts au personnel	5 666 161	5 601 673	5 601 673
Dépôts auprès des entreprises cédantes	5 428 118	5 428 118	5 428 118
Autres	48 435 445	48 435 445	48 435 445
Total	632 349 791	616 245 190	693 398 459
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	621 255 512	605 215 399	682 368 668
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	26 389 699	26 389 699	26 389 699

# TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LAPARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ETFINANCIERS BRANCHE VIE

	EXERCICE				
	2008	2009	2010	2011	2012
Participation aux résultats					
Participation attribuée et payée Prov. Participation bénéfices au	61 401	13 605			
31/12 Prov. Participation bénéfices au	249 961	210 820	189 780	214 007	256 009
01/01	164 492	249 961	210 820	189 780	214 007
Provisions mathématiques moyennes	6 105 229	6 695 248	8 535 063	12 709 096	19 582 139

# ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER NON VIE

	Exercice de survenance				
ANNEE D'INVENTAIRE 2010	2008	2009	2010	2011	2012
Règlements cumulés	97 998 420	131 629 909	49 173 915		
Provisions pour sinistres	46 493 990	57 790 772	118 447 303		
Total charges des sinistres	144 492 410	189 420 681	167 621 218		
Primes acquises	199 428 285	200 545 910	197 812 613		
% Sinistres /primes acquises	72%	94%	85%		

	Exercice de survenance				
ANNEE D'INVENTAIRE 2011	2008	2009	2010	2011	2012
Règlements cumulés	109 977 267	155 844 242	79 838 668	57 268 473	
Provisions pour sinistres	34 778 285	33 763 573	63 436 718	121 694 277	
Total charges des sinistres	144 755 552	189 607 815	143 275 386	178 962 750	
Primes acquises	199 428 285	200 545 910	197 812 613	196 948 934	
% Sinistres /primes acquises	73%	95%	72%	91%	

	Exercice de survenance								
ANNEE D'INVENTAIRE 2012	2008	2009	2010	2011	2012				
Règlements cumulés	114 597 710	165 105 080	101 205 673	85 752 903	67 612 791				
Provisions pour sinistres	29 479 783	24 776 497	45 025 477	76 023 946	126 692 568				
Total charges des sinistres	144 077 493	189 881 577	146 231 150	161 776 849	194 305 359				
Primes acquises	199 428 285	200 545 910	197 812 613	196 948 934	221 233 799				
% Sinistres /primes acquises	72%	95%	74%	82%	88%				

# Etat des Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2012

	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								
DESIGNATION	AU	ACQUISITION	CESSION	AU	AU 1	1/01/2012	AUGMENTATIONS DIMINUTIONS			AU 31/12/2012		VCN AU	
	1/01/2012	2012	2012	31/12/2012	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	31/12/2012
ACTIFS INCORPORELS	1 609 695	132 958	0	1 742 653	903 187		408 378		0		1 345 731		396 922
LOGICIELS	1 568 695	29 707		1 598 402	862 187		408 378				1 270 565		327 837
DROIT AU BAIL	41 000			41 000	41 000						41 000		0
AUTRES ACTIFS ACTIFS CORPORELS		103 251		103 251			34 166				34 166		69 085
<u>D'EXPLOITATION</u>	10 465 772	1 076 472	46 678	11 495 566	8 697 524		513 623		46 678		9 164 469		2 331 097
MATERIEL DE TRANSPORT	746 403		46 678	699 725	291 831		139 944		46 678		385 097		314 628
MMB	1 824 415	161 236		1 985 651	1 610 535		58 928				1 669 463		316 188
MATERIEL INFORMATIQUE	3 334 322	385 108		3 719 430	2 726 990		184 924				2 911 914		807 516
A.A.I.	4 560 632	530 128		5 090 760	4 068 168		129 827				4 197 995		892 765
PLACEMENTS	595 871 864	660 629 222	624 151 295	632 349 791	3 367 368	9 858 712		8 739 725		6 288 341	3 727 507	12 310 096	616 245 189
TERRAINS ET IMMEUBLES	40.040.00	466.404		40.050.040			240 420				2 525 525	44,000	44404049
BATIS D'EXPLOITATION ET HORS	19 812 887	166 481		19 979 368	3 36 / 368		360 139	66 999			3 727 507	66 999	16 184 862
EXPLOITATION													
PARTICIPATIONS AUX STES A													
OBJET FONCIER	118 300			118 300		136		18 164				18 300	100 000
PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES													
AVEC UN LIEN DE													
PARTICIPATION	64 945 643	9 366 464	738 725	73 573 382		7 441 756		6 885 593		5 197 631		9 129 718	64 443 664
AUTRES PLACEMENTS													
FINANCIERS													
ACTIONS OBLIGATIONS ET AUTES	32 336 068	191 477	360 480	32 167 065		1 610 299		1 835 968		1 089 179		2 357 088	29 809 977
TITRES REVENU FIXE	425 085 452	591 498 654	569 602 154	446 981 952		740 502						740 502	446 241 450
PRET AU PERSONNEL	3 041 734	3 397 775	773 348	5 666 161		66 019				1 531		64 488	5 601 673
DEPOT AUPRES DES	J 071 /JT	3 371 113	113 340	3 000 101		00 017				1 331		0+ 400	3 001 073
ETABL.BANCAIRES	45 156 205	51 193 515	47 914 275	48 435 445									48 435 445
ET FINANCIERS													
CREANCES POUR ESPECES			4.740.615	F 400 4 10									
DEPOSES	5 375 575	4 814 856	4 762 313	5 428 118									5 428 118

# Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2012

CATEGORIES	GROUPE	A.TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	65 040 176		9 828 912	15 501 800	10 363 871	5 113 746	113 953 326	1 431 968	221 233 799
Primes émises	65 040 176		9 888 694	16 469 972	10 403 541	5 062 397	115 566 870	1 480 446	223 912 096
Variation des Primes non acquises			-59 782	-968 172	-39 670	51 349	-1 613 544	-48 478	-2 678 297
CHARGES DE PRESTATION	-56 583								
	<b>461</b> -59 051	-550 619	-7 364 761	-10 583 274	3 532 848	-142 941	-101 953 907	-784 261	-174 430 376
Prestations et Frais payés	-59 051	-1 530 688	-3 226 064	-5 763 329	3 335 754	-416 701	-76 251 961	-780 197	-143 684 882
Charges des provisions pour prestations diverses	2 468 235	980 069	-4 138 697	-4 819 945	197 094	273 760	-25 701 946	-4 064	-30 745 494
Solde de souscription	8 456 715	-550 619	2 464 151	4 918 526	13 896 719	4 970 805	11 999 419	647 707	46 803 423
Frais d'acquisition	-2 596 891		-728 236	-1 499 767	-620 173	-85 020	-7 254 204	-26 781	-12 811 072
Autres charges de gestion nettes	-4 277 815	-199 356	-1 409 563	-2 953 834	-1 304 239	-275 165	-15 420 246	-752 808	-26 593 026
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-6 874 706	-199 356	-2 137 799	-4 453 601	-1 924 412	-360 185	-22 674 450	-779 589	-39 404 098
Produits nets de placements	977 294	1 023 102	853 312	1 659 481	497 639	307 472	15 507 075	259 381	21 084 756
Participation aux résultats	-1 535 819		-176 457	-821 171	-746 485		-384 606	-5 890	-3 670 428
Solde Financier	-558 525	1 023 102	676 855	838 310	-248 846	307 472	15 122 469	253 491	17 414 328
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans									
les primes acquises	-133 517		-5 136 147	-8 467 119	-6 912 239	-4 952 677	-2 926 438	-118 920	-28 647 057
les prestations payés	428 976	724 310	5 963 951	450 258	813 233	365 135	647 725	56 829	9 450 418
les charges de provi. pour prestations	237 794	-864 641	-2 024 634	2 288 329	222 212	-258 412	40 083	52 041	-307 228
la participation aux résultats			103 227	602 514	120 583	16 460			842 784
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires			967 147	1 532 294	2 330 583	203 281	1 957 286	11 242	7 001 833
Solde de réassurance / rétrocession	533 253	-140 331	-126 456	-3 593 724	-3 425 628	-4 626 213	-281 344	1 192	-11 659 250
Résultat technique	1 556 737	132 796	876 751	-2 290 489	8 297 833	291 879	4 166 094	122 801	13 154 402
Informations complémentaires									
D D			1 220 020	4.020.077	000.000	4 270 475	20 242 420	1 0/5 545	50.5(5.040
Provisions pour Primes non Acquises clôture			1 228 039	4 939 077	809 993	4 379 175	38 343 439	1 065 517	50 765 240
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture	47 402 672	2 507 404	1 168 256	3 970 904	770 324	4 430 524	36 729 895	1 017 039	48 086 942
Provisions pour Sinistres à Payer clôture	17 423 672	2 587 194	17 631 711	30 869 720	5 891 485	1 860 157	297 084 630	4 361 319	377 709 888
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	19 998 907	2 606 178	13 700 922	26 050 703	6 088 579	2 133 917	271 182 151	4 357 255	346 118 612
Autres Provisions techniques clôture	1 765 849	18 224 756	1 021 361	2 038 195	3 792 235		1 200 237		28 042 633
Autres Provisions techniques Réouverture	1 507 994	19 185 840	991 201	1 230 297	3 370 044		1 204 670		27 490 046
	<u> </u>								



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers

67, Rue JUGUTHA 1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie

Tél: 00 216 71 840 818 - Fax: 00 216 71 844 808

Website: www.hlb-tunisia.com E-mail: admin@ hlb-tunisia.com



Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27

Email: gac.audit@gnet.tn

# SOCIETE « ASSURANCES STAR » RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2012

Messieurs les actionnaires,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance « STAR » arrêtés au 31 décembre 2012.

#### Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 792 839 720 dinars et un résultat bénéficiaire de 15 308 047 dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### Responsabilité des co-commissaires aux comptes

**3-** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nos rapports sur le contrôle interne font partie intégrante du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion sur les états financiers

**4- A** notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### Paragraphe d'observation

- 5- Sans remettre en cause l'opinion sans réserves ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :
- **5.1-** La société a réajusté en 2012 la méthode d'estimation de la provision pour sinistres à payer au titre sinistres corporels survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR), en se basant sur les statistiques réelles de la société, au même titre qu'en 2011.

En effet, des pourcentages d'ouverture des dossiers sur les cinq derniers exercices clôturés ont été déterminés et ont été appliqués à l'exercice 2012. Cette méthode a été préconisée suite à l'objectif fixé par l'entreprise qui consiste à ouvrir et régler rapidement les dossiers.

Ce changement nécessite, à notre avis, une confirmation de la projection faite des données statistiques au cours des exercices futurs.

Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°4-9(c) - Provisions pour sinistres à payer, la compagnie a procédé en 2012 à un changement de la méthode d'estimation du coût moyen des sinistres corporels conformément à la circulaire 258 du ministre des finances du 02 octobre 2010.

**5.2-** La compagnie a procédé en 2012 au calcul de la provision mathématique relative aux contrats collectifs vie conformément à la nouvelle table de mortalité tunisienne telle que fixée par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009.

De ce fait, la compagnie a constaté un montant cumulé de provisions de 13 538 mDT au 31 décembre 2012 contre 7 270 mDT au 31 décembre 2011, représentant 75% du montant de cette provision devant être totalement constatée au terme de l'exercice 2013.

#### Rapport sur d'autres obligations légales ou règlementaires

- 6- Nous avons procédé aux vérifications des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et ce conformément aux normes internationales d'audit et aux lois en vigueur. Sur la base de notre examen nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans ces informations pouvant contredire les états financiers de la STAR arrêtés au 31 décembre 2012.
- 7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la Direction Générale dans un rapport distinct sous forme de lettre de direction.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**8-** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001–2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 8 Avril 2013

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory Raouf MENJOUR

■ P/ La Générale d'Audit et Conseil Chiheb GHANMI



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers

67, Rue JUGURTHA 1082 Mutuelle ville-Tunis – Tunisie

Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808

Website: www.hlb-tunisia.com E-mail: admin@ hlb-tunisia.com



Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie

9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27

Email: gac.audit@gnet.tn

# SOCIETE « ASSURANCES STAR » RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2012

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR, et en application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

La direction générale de votre société ne nous a pas informé de l'existence de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2012

# B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- 1. La STAR a conclu avec la STB, administrateur à la STAR, une convention d'actionnariat qui porte sur les opérations suivantes :
  - Le service financier des titres émis et à émettre par la STAR (actions, obligations, certificats d'investissement, actions à dividendes prioritaires,...);
  - L'accomplissement de formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

En rémunération de ces services, la STB percevra un montant forfaitaire annuel de 11.000 dinars HT à prélever à terme échu sur le compte de la STAR ouvert chez la STB.

2. La STAR a conclu avec la STB, administrateur à la STAR, une convention de Bancassurance qui porte sur la conclusion de contrats d'assurance en nom et pour le compte de la STAR, et ce pour les branches d'assurances dont la liste est fixée par l'arrêté du Ministre des finances du 08 Août 2002.

#### C. Rémunération des dirigeants

- C1. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
- 1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le Procés Verbal du Conseil d'Administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe (sur une base de 12 mois) :
  - a- Un salaire mensuel
    - Salaire net mensuel de 7.500 DT
    - Cotisation sociale à la charge de l'employé 671 DT
    - Une retenu sur impôt sur le revenu de 3.252 DT
    - Charges sociales patronales de 1.432 DT
  - b- Prime d'intéressement au titre de l'année 2011 et servie en 2012 :
    - Prime d'intéressement nette de 18.707 DT
    - Une retenu sur impôt sur le revenu de 8.602 DT
    - Charges sociales patronales de 942 DT
  - c- Les avantages en nature comportent :
  - Une voiture de fonction et une voiture à usage familial;
  - 500 litres de carburant par mois.
  - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 2.240 DT par an;

- **2.** Suivant un contrat de travail conclu avec la STAR en 2012, le Directeur Général Adjoint a bénéficié à partir du 23 avril 2012 des salaires et des avantages suivants :
  - a- Un salaire mensuel qui se détaille en :
    - Salaire net mensuel de 5.280 DT
    - Cotisation sociale à la charge de l'employé 1.050 DT
    - Une retenu sur impôt sur le revenu de 1.857 DT
    - Charges sociales patronales de 2.387 DT
  - b- Les avantages en nature suivants
  - Une voiture de fonction;
  - 400 litres de carburant par mois.
  - La prise en charge des frais de Téléphone pour un montant de 296 DT de l'année 2012;
- c- L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2012 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel net de 7.200 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 61.200 DT et 21.600 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, ainsi que celles considérées courantes et réalisées dans des conditions normales, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 8 Avril 2013

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ GSAudit&Advisory Raouf MENJOUR ■ P/ La Générale d'Audit et Conseil Chiheb GHANMI